Entretien des tombes – cimetières nature

Conformément à l'article 38 du règlement de police et d'administration sur les cimetières et les sépultures de la commune de Waimes (25 juin 2015), nous vous rappelons que la réparation ainsi que l'entretien des tombes et des plantations situées sur le terrain concédé ou non concédé incombent aux familles, aux proches, ou à toute autre personne intéressée.

Nous vous informons également que tous les cimetières de la commune sont en cours de labellisation « Nature », et qu'il est donc interdit d'utiliser des pesticides (ex : round up) sur les tombes, leur pourtour et les allées engazonnées.

Un soin particulier est apporté également à la création d'un environnement plus propice au recueillement. C'est pourquoi nous vous invitons à réfléchir sur votre futur aménagement funéraire.

Vous souhaitez certainement garder propre et belle la tombe de vos proches ou limiter la charge de travail nécessaire à son entretien. Nous vous proposons ici des conseils simples, qui respectent la législation et s'intègrent parfaitement dans un cimetière nature. Plutôt que du gravier, qui demandera des nettoyages répétés pour retirer la mousse et les plantes indésirables, ou une dalle en pierre ou en marbre avec des joints qui se dégradent inévitablement avec les temps, envisagez un recouvrement avec des plantes, solution écologique et moins onéreuse. Créez ainsi un mini-jardin en recouvrant votre tombe de plantes couvre-sols comme le sédum, la petite pervenche, le géranium vivace,... Ces plantes seront choisies pour leur développement lent et au ras du sol afin de limiter au maximum les entretiens.

Différents systèmes existent actuellement : coffrage en bois couvert de plantes remplaçant la pierre tombale traditionnelle, aménagement paysager composé de plantes vivaces ou arbustives et d'éléments minéraux (ardoises, galets).

Dans tous les cas, il s'agit de réduire les entretiens. C'est pourquoi on évitera également le gravier qui va rapidement se couvrir de plantes non désirées.

Si vous optez pour une pierre tombale, pensez à faciliter l'entretien du pourtour. Deux solutions :

- Placez la pierre tombale au ras du sol pour permettre une tonte aisée par les agents communaux.
- Choisissez une semelle au ras du sol qui permettra de tondre au ras de votre aménagement sans l'abîmer avec une débrousailleuse.

Evitez également les arbres et les arbustes qui prendront trop d'ampleur car vous serez contraint de les tailler pour respecter la limite de votre concession !

Voici également quelques méthodes et produits simples pour un nettoyage des sépultures respectueux de l'environnement :

- Sur la pierre
- * La pierre d'argile (ou argile ou poudre de craie) : diluez le produit dans l'eau froide avec une brosse comme n'importe quel produit de nettoyage. Ensuite, rincez à l'eau claire.
- * **De l'eau et du sable :** mouillez la pierre avec de l'eau avant d'épandre du sable. Ensuite, brossez la pierre et terminez en rinçant à l'eau claire.
- * Des cristaux de soude : mélangez les cristaux de soude dans de l'eau bien chaude et nettoyez à la brosse.
- * **Du savon noir** (uniquement sur les pierres lustrées) : appliquez le savon avec une brosse souple. Ensuite rincez à l'eau claire et lustrez la pierre avec un chiffon.
 - Sur le marbre
 - Du savon noir dilué dans l'eau est suffisant pour nettoyer une dalle de marbre.
 - Sur le granit
 - Un nettoyage à l'aide d'une éponge et de l'eau est suffisant.



Généralement en gravier, les espaces empierrés seront désherbés à la main ou à l'aide d'une binette, ou d'une rasette.

Dans tous les cas, il est déconseillé d'utiliser du sel car son utilisation répétée est néfaste pour la qualité de nos eaux. Les produits à base d'eau de Javel sont à proscrire également car ils sont nuisibles pour l'environnement et la santé suite à la libération importante de chlore.

Vous trouverez d'autres informations utiles pour l'aménagement des sépultures et l'entretien écologique des tombes sur les sites suivants :

- www.ecowal.be
- www.cthgx.be/couvre-sols
- <u>www.adalia.be</u>
- www.funebra.be
- www.ecoconso.be